



**BÉZIERS
MÉDITERRANÉE**

Direction du Développement
Economique et Touristique

Copie : Pour Information

Objet : Surveillance du parc d'activité du Capiscol
Affaire suivie par : Thierry DUFRENNE
N/Réf : DEV / DIR - td/vs n°29606

Béziers, le 04 juillet 2006.

Le Président

à

Monsieur Bernard HUCHET
Sous-Préfet de Béziers Saint-Pons

Boulevard Edouard Herriot
BP 742
34526 BEZIERS CEDEX

Monsieur le Sous-Préfet,

Nous accusons bonne réception de votre courrier du 31 mars, en réponse à notre demande du 06 février concernant la sécurité (vols, dégradations) dans le parc d'activité du Capiscol.

Cette problématique est une priorité pour les 250 chefs d'entreprise de cette zone industrielle qui s'étend sur 215 hectares et sur les communes de Béziers et Villeneuve les Béziers :

- d'une part, nous pouvons le voir aux protections physiques (barreaux aux fenêtres, renforcement des fermetures) réalisées par une majorité de ces chefs d'entreprise ;
- d'autre part, lors d'une enquête menée en début d'année avec l'association AEB, dans le cadre du programme de requalification du Capiscol, 78% de ceux qui ont répondu mettent en avant le problème de cambriolage ou de casse.

Une solution de fermeture nocturne du site, totale ou même partielle, nous paraît peu envisageable, compte tenu :

- du nombre très important d'entreprises aux horaires différents ; certaines travaillant même en 3x8 ;
- des structures d'hébergement sur le site (AFPA, CAT Albouy), qui doivent à notre avis rester accessibles 24h/24 ;
- de la géographie même de ce Parc d'activité dont la desserte se fait en râteau à partir des avenues qui se prolongent : du viguier, Jean Foucault, de la Devèze ; celles-ci étant à la fois un axe de desserte du quartier de la Devèze et de liaison, route d'Agde – Autoroute A9 (sortie Béziers Est).

Dans le cadre de la requalification et de la démarche qualité entreprises sur ce Parc d'activité, nous serons certainement amenés à apporter des réponses multiples à l'insécurité à la fois réelle et ressentie peut être de façon amplifiée.

Parmi celles-ci, nous pouvons imaginer à terme un gardiennage mutualisé par des regroupements de chefs d'entreprise ; mais avant de les « solliciter » financièrement pour cela, il nous semble que les pouvoirs publics doivent s'engager en premier.

Nous pouvons étudier une sécurisation par vidéosurveillance de quelques voies de desserte, qui à défaut de couverture totale du site pourrait être « mobile » de manière « aléatoire » dans l'esprit de ceux qui commettent ces méfaits.

Ce type de réponse à l'insécurité va obligatoirement prendre du temps pour être étudié, décidé et réalisé.

Aussi, le renforcement des rondes nocturnes effectuées par les patrouilles de la Police Nationale nous paraissait une première réponse, rapide dans sa mise en œuvre et symbolique pour tous ces chefs d'entreprise, avant d'engager d'autres solutions plus « lourdes ».

Dans le cadre de la « Charte d'engagement qualité du Capiscol », dans laquelle nous sommes associés, nous aurons - Etat, collectivités, chefs d'entreprise - à rechercher des réponses à plusieurs volets pour renforcer la sécurité des biens et diminuer le sentiment d'insécurité qu'ont tous ces responsables qui gèrent leur entreprise avec des contraintes croissantes et de toute nature.

Dans l'attente des futures concertations et en sollicitant un réexamen d'un possible renforcement des rondes nocturnes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Raymond COUDERC
Président de la Communauté d'Agglomération
Béziers Méditerranée
Maire de Béziers
Conseiller Régional